



NO. DE RÉUNION : 51	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	15 novembre 2017
Procès-verbal de la 51e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)		

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l’APIBQ		
DATE :	15 novembre 2017, 16h30-18h00		
LIEU :	Rencontre téléphonique		
		EXÉCUTIF:	PRÉSENTS POUR LE QUORUM
		Benoît Nantel	Benoît Nantel
		Claude Pérusse	
		Francis Bélanger	
		Jean-François Dubé	
		Manon Rouleau	Manon Rouleau
		Mohcine El-Garch	Mohcine El-Garch
		Oualid Albaz	
		Philippe Laporte	Philippe Laporte
		Richard Tremblay	Richard Tremblay
		Louis Allard en remplacement de Sofing Bamba	Louis Allard
		INVITÉS:	PRÉSENTS
		Fabienne Debiais	
		Martin Cyr	
		Sébastien Poitras	
		Jacynthe Tessier	



NO. DE RÉUNION : 51	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	15 novembre 2017
Procès-verbal de la 51e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)		

	Ordre du jour proposé	
1.	Mot de bienvenue	Louis Allard (5 min)
2.	Acceptation de l’ordre du jour	Louis Allard (5 min)
3.	Adoption du procès-verbal du CA # 50 du 19 octobre 2017	Louis Allard (5 min)
4.	Planification de l’AG 2017	Mohcine El Garch / Louis Allard (30 min)
4.1.	Proposition d’ordre du jour	
4.2.	Suivis de l’assemblée du 30 septembre 2016	
4.3.	Proposition de résolutions	
4.4.	Dossiers prioritaires 2017-18	
5.	Congrès APIBQ 2018	Martin Cyr (10 min)
6.	Suivi de la demande de participation au congrès au Maroc	Mohcine El Garch
7.	Suivi de la demande de l’ARQ	Mohcine El Garch
8.	Demande de révision rémunération secrétariat APIBQ	Mohcine El Garch
9.	Demande de réintégration d’un ancien membre (Diego Ieder)	Mohcine El Garch
10.	Nouveaux membres	Benoit Nantel (10 min)
11.	Varia	Louis Allard (5 min)
12.	Prochaine rencontre : 18 janvier 2018	Louis Allard (5 min)
Rédacteur	Louis Allard	



NO. DE RÉUNION : 51	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 novembre 2017
---------------------	----------------------------------	------------------

Procès-verbal de la 51e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
1. Mot de bienvenue	Louis Allard, en remplacement de S. Bamba jusqu'aux prochaines élections en AGA, souhaite la bienvenue aux membres présents. Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d'administration, l'ordre du jour est proposé.	Louis Allard	
2. Acceptation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est présenté par L. Allard. À la demande de M. Rouleau, un point concernant les assurances pour l'année 2018 est ajouté et sera traité après le point 4 (planification de l'AG). Proposé par P. Laporte, secondé par M. El Garch, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.	Louis Allard	
3. Adoption du procès-verbal du CA # 50 du 19 octobre 2017	M. El Garch demande de remplacer (point 10, page 7 , ligne 24) le prénom « Mélanie » par « Noémie ». Il demande également de rajouter (point 10 , page 8 , ligne 26) la précision « à Ste-Justine ou dans un autre centre hospitalier de la région de Montréal (CHUM ou CUSM) ». Aussi, M. El Garch demande de remplacer (point 14, page 15, ligne 11) la mention « M. El Garch transmettra le mandat au CA prochainement » par « M. El Garch transmettra le mandat aux membres de l'APIBQ également membres de l'OIQ prochainement ». Proposé par R. Tremblay, secondé par M. El Garch, le procès-verbal du CA # 50 du 19 octobre 2017 ainsi modifié est adopté à l'unanimité.	Louis Allard	BR : renvoyer le courriel de M. El Garch relatif à la demande de l'ARQ à l'exécutif
4. Planification de l'AG 2017	Louis Allard rappelle les modalités de la tenue de l'AGA du 4 décembre 2017 : elle se déroulera en présentiel au 1255, rue Beauregard à Longueuil et en visioconférence de 13h à 15h. Pour l'instant, un seul site est planifié en visioconférence. Une relance sera faite auprès des membres afin que ceux qui le souhaitent transmettent l'IP de leur établissement le plus rapidement possible. M. Rouleau recommande également d'informer les membres de Québec qu'il y a un site à l'Enfant-Jésus.	Mohcine El Garch/Louis Allard	



NO. DE RÉUNION : 51	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 novembre 2017
---------------------	----------------------------------	------------------

Procès-verbal de la 51e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
4.1. Proposition d'ordre du jour	<p>L. Allard présente l'ordre du jour de l'AGA qui se décline ainsi:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mot de bienvenue2. Constat du quorum3. Adoption de l'ordre du jour proposé4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 20165. Suivis au compte-rendu de l'assemblée générale du 30 septembre 20166. Rapport du président: bilan et orientations (dossiers prioritaires 2017-18)7. Rapport du trésorier: présentation et adoption des états financiers de 2016-178. Résolutions : Proposition 1 – firme comptable Proposition 2 – nouvelle désignation du membre étudiant Proposition 3 –nouvelle catégorie de membre : membre étudiant associé9. Élections (postes vacants ou fins de mandat): Exécutif (1 poste-mandat de 4 ans):<ul style="list-style-type: none">✓ SecrétairePrésidents de comité (7 postes- mandat de 2 ans renouvelable):<ul style="list-style-type: none">✓ Radioprotection✓ Terminologie✓ Bonnes pratiques✓ Formation continue✓ Mentorat✓ Affaires académiques✓ Éthique10. Varia11. Levée de l'assemblée		
4.2. Approbation et suivis de	<p>L. Allard invite les membres de l'Exécutif à trouver un accord sur ce qui sera présenté aux membres de l'association, car aucun suivi n'avait été fait après la présentation du document de travail du sous-comité « Membership » et du</p>		



NO. DE RÉUNION : 51	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 novembre 2017
---------------------	----------------------------------	------------------

Procès-verbal de la 51e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
l'assemblée du 30 septembre 2016	<p>suivi global des travaux du comité de révision des statuts et règlements faite le 24 mai 2017. Il précise qu'il faudrait se positionner rapidement sur des critères jugés peut-être un peu trop restrictifs.</p> <p>Il ajoute qu'il est possible de faire adopter le document du sous-comité en rappelant que le CA est souverain dans ses décisions, mais en prenant le temps d'expliquer le processus afin que les membres puissent se prononcer en toute connaissance de cause.</p> <p>M. Rouleau propose de présenter à l'appui de cette décision quelques situations problématiques rencontrées, ainsi que le questionnement qu'elles ont entraîné, mais de façon dénominalisée.</p> <p>P. Laporte rappelle que cette présentation n'a pas eu de suite et qu'aucun retour n'a été fait au CA. Avec l'exercice d'approbation des nouveaux membres, des problèmes ont été mis à jour, mais il ne faut pas revenir sur la volonté des membres qui avaient voté sur le principe d'une association ouverte à noyau dur, tout en conservant la cohérence sur le long terme et en utilisant les outils disponibles à bon escient. Il confirme toutefois également que le CA reste souverain dans ses décisions.</p> <p>M. El Garch ajoute qu'il n'est pas possible d'aborder ce sujet à la prochaine AGA puisque le CA n'a pas donné de feedback à la présentation. Cette question devra être à nouveau abordée lors d'un prochain CA.</p> <p>L. Allard est d'avis que cela n'empêche pas de faire un retour sur les dossiers prioritaires et sur le gros travail accompli par le comité qui peut être abordé dans le rapport du président.</p> <p>P. Laporte reprend la parole et propose de soumettre toutefois les principaux constats de ce débat aux membres ainsi que les problématiques rencontrées afin de les sonder dans une discussion générale.</p> <p>L. Allard explique que cette discussion donnerait lieu à deux interprétations possibles :</p> <p>Le sous-comité a essayé de définir la notion de noyau dur, ce qui entraîne une restriction d'acceptation des membres (ex. programme de génie biomédical de Poly vs sciences biomédicales ou de la santé de l'ETS).</p>		LA ou BR : ajouter un point au prochain CA.



NO. DE RÉUNION : 51	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 novembre 2017
---------------------	----------------------------------	------------------

Procès-verbal de la 51^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
4.3. Rapport du président: bilan et orientations (dossiers)	<p>Il s'agirait donc de demander aux membres quelle interprétation ils en font eux-mêmes à partir des résolutions votées lors de la dernière AG.</p> <p>M. El Garch précise qu'il est d'accord pour présenter ce point tel quel dans le rapport du président.</p> <p>Le risque est de ne pas rassembler autant de membres dans l'association que l'on aurait pu le souhaiter.</p> <p>On peut remodeler les critères de qualification ou bien jouer sur les droits et privilèges des membres associés.</p> <p>P. Laporte aimerait que les membres reformulent clairement leur volonté. Ainsi, deux solutions se présenteraient :</p> <p>Soit on modulerait les critères pour qualifier les programmes différemment, soit on garde la définition initiale, mais on vient modifier les droits et privilèges des membres associés.</p> <p>Il lui est répondu par B. Nantel que, dans ce cas, il faudrait entrer dans les détails en produisant des exemples.</p> <p>P. Laporte propose alors l'option suivante : dans les dossiers prioritaires du rapport du président sera rappelée l'existence des travaux du sous-comité et le fait que le CA a commencé cette année à appliquer le nouveau règlement tel qu'il avait été voté; que le sous-comité s'est penché sur la qualification des programmes et que le comité continue ses travaux de façon à présenter ses conclusions à la prochaine réunion d'AG; et cela sans faire de sondage auprès des membres.</p> <p>Un point sur un atelier de travail dans ce dossier sera ajouté au prochain CA et une position ferme sera prise par le CA et présentée à la prochaine AGA.</p> <p>L. Allard précise qu'il fera suivre sa présentation du 24 mai 2017 aux membres du CA.</p> <p><i>Dossier prioritaire OIQ</i></p> <p>L. Allard mentionne n'avoir aucune information sur ce dossier dans lequel il n'a pas été impliqué. M. El Garch va faire un retour sur les échanges qu'il a</p>		LA : faire suivre la présentation du 24/5 au CA



NO. DE RÉUNION : 51	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 novembre 2017
---------------------	----------------------------------	------------------

Procès-verbal de la 51e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
prioritaires 2017-18)	<p>eus avec l'OIQ (plan 20/20) et également va voir avec J-F Dubé les avancées du dossier.</p> <p><i>Dossier prioritaire Plan de communication (O. Albaz)</i></p> <p>Le comité a travaillé sur les dossiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rapprochement avec MEDEC dans le cadre du colloque 2017 depuis un an.- Contacts avec l'ATGBM (travail en décembre sur une entente officielle entre les deux associations avec invitations privilégiées de membres du CA aux colloques et propositions par la suite du contenu de l'entente aux CA respectifs pour approbations).- Discussion avec l'AQLASS : Les responsables ont également manifesté leur intérêt à une collaboration avec l'APIBQ sur certains enjeux au niveau de l'approvisionnement et de la logistique dans les établissements de santé. Le dossier est pour l'instant en standby.- Invitation au colloque de l'Association des ingénieurs biomédicaux du Maroc.- Au colloque APIBQ 2017, démarches de marketing et promotion de l'association auprès des fournisseurs et des exposants.- AFIB : M. Cyr avait continué ses contacts avec l'association française, mais de part et d'autre personne n'a eu le temps de travailler à la suite de ces échanges. Il faudra réactiver les liens.		
4.4. Rapport du trésorier: présentation et adoption des états financiers de 2016-2017	<p><i>Rapport du trésorier:</i></p> <p>M. Rouleau fera la présentation des états financiers tels qu'elle les a résumés lors de la rencontre du CA d'octobre 2017.</p> <p>Elle propose d'envoyer la version finale des documents financiers aux membres avant la tenue de l'AGA 2017 ainsi que la proposition d'adoption du PV de l'AGA 2016 afin qu'ils aient le temps d'en prendre connaissance.</p>		
4.5. Résolutions	<p>L. Allard propose de faire adopter les résolutions suivantes lors de l'AG :</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposition 1 – firme comptable-Reconduire la firme comptable Morin Desrochers Beaulieu, comptables professionnels agréés S.E.N.C. pour l'année 2017-2018.		



NO. DE RÉUNION :	51	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	15 novembre 2017
Procès-verbal de la 51e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
4.6. Élections (postes vacants ou fins de mandat)	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition 2 – Nouvelle désignation du membre étudiant régulier (étudiant dans des études menant à un diplôme terminal en génie biomédical). - Proposition 3 – Nouvelle catégorie de membre : membre étudiant associé (toute personne inscrite dans un programme universitaire ne répondant pas aux critères du membre étudiant régulier). <p>L. Allard présente les postes vacants ou en fin de mandat qui seront proposés aux élections lors de l’AG :</p> <p><i>Exécutif (1 poste-mandat de 4 ans):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire <p><i>Présidents de comité (7 postes- mandat de 2 ans renouvelable):</i></p> <p>Un certain nombre de personnes ont déjà manifesté leur intérêt à renouveler leur mandat.</p> <p>L’élection se fera à main levée et les votes seront comptabilisés lors de la visioconférence.</p> <p>Pour valider la présence des membres, B. Nantel a ouvert en ligne une inscription à 0 \$.</p> <p>Il est rappelé par ailleurs à B. Nantel de mettre en ligne le lien du document de Luc Dubé qui se trouve sur le site de l’INESSS.</p> <p><i>Rapport des présidents de comité</i></p> <p>L. Allard a demandé aux présidents de comités de bien vouloir lui acheminer leur rapport. Une fois reçus, ceux-ci seront intégrés dans le mot du président.</p> <p>M. El Garch présente son rapport en qualité de président du comité Mentorat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comité a organisé le concours étudiant lors du colloque à Ste-Justine. - Comité des affaires académiques : il a essayé de recruter des membres pour ce comité. <p>M. El Garch rédigera un petit rapport à présenter lors de l’AGA.</p> <p>Richard Tremblay transmettra également son rapport.</p>		
5. Congrès APIBQ 2018	<p>En l’absence de Martin Cyr, il est convenu que le délai pour déterminer la date et le lieu de tenue du prochain congrès APIBQ 2018 court jusqu’au mois de décembre 2017.</p>	Martin Cyr	



NO. DE RÉUNION : 51	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 novembre 2017
---------------------	----------------------------------	------------------

Procès-verbal de la 51^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
6. Suivi de la demande de participation au congrès au Maroc	<p>M. El Garch et O. Albaz ont reçu l'accord de la majorité des membres du CA pour aller faire une représentation de l'APIBQ au colloque du génie biomédical de l'association marocaine. M. El Garch va faire suivre le programme et ils feront un retour sur le déroulement du colloque auprès des membres.</p> <p>R. Tremblay note qu'à la suite du court délai qu'a eu le CA pour prendre position, il souhaiterait qu'une politique claire soit établie par rapport à ce genre de demandes.</p> <p>M. El Garch invite ceux qui sont disponibles pour la rédaction de cette politique à prendre en charge cette activité.</p> <p>L. Allard est d'avis de prévoir un budget annuel pour des « activités de rayonnement » et évaluer les demandes reçues par le CA.</p> <p>À ce sujet, R. Tremblay souhaite que les sommes soient équitablement réparties entre le génie biomédical et la Physique médicale et que les participations devraient être élargies à d'autres membres de l'APIBQ plutôt que les présidents de comité.</p>	M. El Garch	
7. Suivi de la demande de l'ARQ	<p>M. El Garch précise qu'à ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de l'ARQ.</p> <p>L. Allard demande si le comité de radioprotection ne devrait pas se pencher sur ce dossier sans attendre la réponse de l'ARQ.</p> <p>Après approbation du CA, il est convenu que L. Allard enverra un courriel en ce sens à R. Tremblay.</p>	M. El Garch	LA :faire le suivi avec R. Tremblay
8. Demande de révision rémunération secrétariat APIBQ	<p>À la suite de la demande de révision de rémunération présentée par la secrétaire consultante de l'APIBQ (augmentation de 2\$/h), M. El Garch demande son avis à la trésorière M. Rouleau. M. Rouleau va évaluer les montants des deux dernières années afin d'alimenter le CA dans sa prise de décision.</p> <p>L. Allard propose de déterminer un plafond de participation horaire.</p>	M. El Garch	
9. Demande de réintégration d'un ancien membre (Diego Ieder)	<p>Diego Ieder, est revenu sur la demande qu'il avait présentée et abandonne sa requête.</p> <p>M. El Garch propose d'écrire à M. Ieder afin de lui présenter les nouveaux statuts applicables à l'admission de nouveaux membres.</p> <p>Également, il propose de relancer une discussion sur le principe du changement de statut des anciens membres pour cause de négligence et de non-paiement des cotisations.</p>	M. El Garch	



NO. DE RÉUNION : 51

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

15 novembre 2017

Procès-verbal de la 51^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
10. Nouveaux membres	Les propositions d'accueil de nouveaux membres sont présentées par B. Nantel. Approbation de nouveaux membres 1. Julien Mégrourèche, étudiant : accepté au titre de membre étudiant. 2. Kim Mongrain, travailleur : acceptée au titre de membre associé. 3. Joel Sande, ingénieur : accepté au titre de membre associé.		
11. Varia	Par manque de temps, le point demandé en ajout par madame Manon Rouleau (assurances pour l'année 2018) n'a pas pu être traité. Il sera déposé à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.		LA ou BR : ajouter un point au prochain ODJ
12. Date de la prochaine rencontre du CA	Prochaine rencontre : 18 janvier 2018	Louis Allard	BR : envoyer la prochaine convocation de CA téléphonique
La séance est levée à 18 h 30			

Louis Allard, secrétaire,
en remplacement de Sofing
Bamba, secrétaire titulaire

Mohcine El Garch, président